POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE. de la constituE de la c

le tons les

is démentis que nous mênage si nt set moseraq o emention neutorisis mel neut Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

sultais de ce fanatisme. Mais que neu JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an , Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.

idees, et les consciences ne se prennept me

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis intraire. - Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complés de droit pour une année. — L'abonnemeut doit être payé d'avance. - Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 30 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

of the sold Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES. 3 heures 13 minutes du matin, Poste.

Omnibus. 610 9 James Ottomas grad the a 08 15 1 2 2 30 soir, Omnibus. Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit). Omnibus-Mixte. 170 12 . 55 11 44 0 100 d9 40 Express. 9 50 - -

11₁₀₀-1 56 - 1000 5 - 47 - 002183 Omnibus-Mixte. Omnibus. soir.

Poste.

M. Gladstone a ensuite rappelé les notables progrès accomplis dans ses dernières années. Il a reconnu l'utilité des combinaisons des partis pour réaliser le progrès, mais en fai-

même, lequel but est la prospérité du pays. L'orateur a fait l'éloge du libre échange. Il a constaté l'influence exercée par le traité de commerce avec la France qui est devenu un

traité de commerce avec le monde entier.

sant observer qu'un parti ne devait être qu'un

instrument tendant à un but supérieur à lui-

L'union pour la réforme parlementaire a présenté aujourd'hui à M. Gladstone une adresse exprimant l'espoir qu'un projet de réforme, en faveur de la classe ouvrière, serait soumis au Parlement dans la session pro-

Après avoir remercié les délègues de l'Union, M. Gladstone a dit :

« Quant à la réforme demandée, je vous engage à ne pas baser votre espoir sur un seul honime, pas même sur une combinaison d'hommes ou sur les représentants du pays, mais sur les habitudes et les institutions de l'Angleterre. Quels que soient les besoins profondément sentis, quelles que soient les convictions généralement répandues à cet égard, nous pouvons être certains que ces besoins seront satisfaits.

Le résultat des discussions libres est certain; peut-être n'est-il pas aussi prochain que beaucoup le désirent, mais s'il vient lentement, il n'en vient que plus surement.

» Sans vouloir faire pressentir les procédés employés sur le terrain de la réforme, et même en admettant le découragement qui PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 — Dans les faits divers 50 Dans toute autre partie du journal. 75

ON S'ABONNE A SAUMUR, THEY Au Burbau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. Grasser, Javaud et Milon, libraires.

Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C'e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans la Liberté:

M. le baron Hubner est parti le 30 octobre pour aller occuper son nouveau poste d'amassadeur à Rome.

D'après ce qui se dit dans quelques cercles politiques, il aurait eu, avant son départ, une longue conférence avec M. Drouyn de Lhuys, et ses dernières paroles auraient été peu près celles-ci : « Veuillez être convaincu, monsieur le ministre, que je ferai ce qui dépendra de moi pour marcher d'accord avec la France dans la question romaine.

Il est bien entendu que nous ne garantissons nullement l'authenticité de cette verelé l'atmosphère, 1. - of les penreux dui un

Le Journal de Rome déclare que Mes de Mérode a été relevé de ses fonctions pour des raisons spéciales, mais surtout à cause du dépérissement de sa santé; et que, du reste, il n'a rien perdu de l'estime et de l'affection du Pape, dont il est véritablement digne. La feuille officielle déplore les insultes et les calomnies lancées contre l'ancien pro-ministre des armes par les ennemis du Saint-Siège.

Suivant le Morning Star, le cabinet anglais est complètement formé aujourd'hui. Personne ne croit à sa durée; et les orateurs du banquet, qui a eu lieu le 30 à Chatam, ne lui ont eux-mêmes promis leur concours que s'il présentait un projet de réforme électorale.

OH SHIP WALLES

Le Morning Post loue le nouveau budget de M. Fould, surtout la réduction de quinze mil-

lions projetée dans le budget de la guerre. Il constate l'immense prospérité que la France doit à l'Empereur.

La Gazette de Londres publie une dépêche du comte Russellau consul britannique en Egypte. Cette dépêche résume les relations de l'Angleterre avec l'Abyssinie, défend la conduite du gouvernement anglais et exprime l'espérance que M. Cameron sera mis en liberté.

Une explosion terrible a eu lieu mardi au gazomètre du quartier Rine-Elms à Londres; elle a été entendue à une distance de plusieurs milles; il y a eu beaucoup de tués et de blessés, at salunt amaime ; submains zuama

On écrit de Glascow, le 1er novembre :

M. Gladstone est arrivé ici hier, pour rendre visite au lord-prévôt d'Ecosse.

Le lord-prévôt a présenté à M. Gladstone le titre qui l'investit des franchises et immunités de citoyen de Glascow. L'enthousiasme a été immense. Une véritable ovation a été faite au chancelier de l'Echiquier.

M. Gladstone a prononcé un discours dans lequel il a rappelé la mort de M. Cobden et de lord Palmerston, en exprimant ses regrets; mais, a-t-il ajouté, l'Angleterre ne dépend plus de tel ou tel homme d'Etat. Une nation véritablement libre n'a pas besoin de tel ou tel homme pour se défendre. La reine a confié le poste de lord Palmerston au comte Russell. Le nom de ce dernier est une garantie pour le peuple. L'homme qui a combattu pour la liberté anglaise sur cent champs de bataille, ne détruira pas à 73 ans les enseignements de sa vie. Il ne changera pas la direction de sa carrière.

peut exister par suite des faits antérieurs qui se sont passés relativement à la réforme électorale, je suis persuadé que, si le Parlement trouve l'occasion de s'occuper de cette question, il le fera avec prudence et courage annua

» Il se proposera comme but la justice publique, par des modifications légales tendant, non pas à continuer ou à favoriser la domination ou l'influence d'une classe vis-à-vis d'une autre classe, mais à concilier honnêtement les droits et les intérêts communs net à préparer ainsi le bonheur, la force et la prospérité. de l'Angleterre Poloffo's ordmon bacry all

M. Gladstone, répondant à une adresse des ouvriers de Glascow, a décliné quelques uns des éloges dont il était l'objet. Le mérite de la réforme, dit-il, ne m'appartient pas : je ne suis moi-même qu'un collaborateur, un ouvrier de la réforme. Le dix-neuvième siècle s'appellera le siècle des ouvriers. Ce siècle a dėjà acquis une haute position, mais il verra de plus grands progrès.

M. Gladstone a rappelé ce que le libre échange avait fait pour la classe ouvrière. Il a tracé l'histoire des progrès populaires accomplis depuis trente ans, qui sont le gage d'autres progrès dans l'avenir.

Le parti progressiste espagnol a tenu à Madrid, le 30 octobre, une grande réunion pour la formation d'un comité central, dont le ma-

lérieure des autres pares, principalement sur

Tout semble annoncer que la Hongrie répondra aux désirs de l'Autriche. Déjà M. Deak ? dont on connaît l'influence, s'est engagé à

Les nouvelles de l'Amérique centrale sont

PHILOSOPHE

(1789 - 1794),

Par M. MARIN DE LIVONNIÈRE.

of tibuogas , malek (Suite.) It to want of M --

« Je suis un malheureux , dit-il , après avoir tout avoué; mais si ces messieurs prêtres voulaient venir chez moi? Au coin de mon chaptier se trouve une manière de loge sous un tas de bois de charpente, ils pourraient se retirer là dans les moments d'alerte et rentrer ensuite à la maison où personne ne les trahira.

- Hélas! cela ne se peut pas , répondit Charlotte ; M. le curé obligé de rester ici nuit et jour dans une pièce humide, a dans ce moment un tel accès de goutte qu'il ne saurait quitter son lit.

- Dieu de Dieu! si je m'en veux! Comment! pas moyen? si on le portait à bras? Mon voisin, le ferblantier Goubard, et deux ou trois amis me donneraient un coup de main.

- Non, non, il est impossible de mettre tant de personnes dans le secret. Et à quoi bon d'ailleurs? On fouillera tout chez vous, si on ne trouve rien

« Tenez, mattre Leguilleux, je ne vois qu'une ressource; il y a près de Chazé une maison où j'ai préparé un refuge; la seule difficulté, c'est d'y transporter M. le curé; pour cela il faudrait une des voitures de la Forêtrie. - Croyez-vous qu'on pourrait passer la nuit devant le poste de la garde nationale sans être arrêté?

- Oui, en s'entendant sur l'heure du passage. Il y a encore quelques bons camarades.

- Mais ce n'est pas tout; j'aurais besoin d'un exprès pour porter un mot à M. François d'Assilly; je ne puis prendre Flottard dont l'absence éveillerait les soupçons de mon père.

- J'irai bien, moi, s'écria Leguilleux. Où est-il M. François d'Assilly?

- C'est ce que j'ignore absolument.

- Tant pis, quand on ne sait pas on cherche; j'ai eu la langue trop longue, faudra jouer des

- Eh bien, attendez un instant ; je vais écrire. » Quelques minutes après, Leguilleux, porteur d'un billet sans adresse et un peu énigmatique, quittait la ville et se mettait en quête. Malheureu-

sement pour lui, les paysans pleins de défiance ne répondaient à aucune de ses questions. Ils ne savaient rien, rien de rien. Le malheureux charpentier parcourut vainement pendant tout le jour les environs de Chaze et de la Foretrie, nulle part on ne savait de nouvelles de M. François d'Assilly, à peine si les gens paraissaient comprendre de qui il s'agissait. La nuit vint, il fallut s'arrêter. Leguilleux trouva l'hospitalité chez un homme demi-fermier, demi-scieur de long qu'il employait quelquefois. Au moment de partir, le lendemain, pour continner ses recherches, il dit à son hôte :

« Tiens, camarade Loisel, tu es aussi sournois que les autres; je suis sûr que tu pourrais me dire où est M. François d'Assilly, mais le diable ne t'arracherait pas une parole.

- Eh bien, monsieur Leguilleux, qu'avez-vous affaire à M. François?

- Voilà, on leur fait une question, ils répondent par une autre.

Dame, quand on veut faire siffler un merle, faut siffler d'abord. 1019 et et levens

- Allons, on va siffler; je voudrais voir M. François d'Assilly.... pour lui parler. 100 prio 3

Eh bien, monsieur Leguilleux, je comprends est hi. François d'Assilly? L'avez-vous vu? en avez-

ça, si vous voulez lui parler faut le voir; à c't'heure pour le voir, m'est avis que vous ne feriez pas mal.... de le trouver.

Ainsi, tu te moques de moi par-dessus le harche, la coupe de cette année, entrer au marche.

- Dame , vous m'avez seriné un commencement

d'air, je vous en ai dit la fin. Après ça , monsieur Leguilleux , vous êtes pour-

tant un brave homme, et je vous rendrais ben un petit service; mais vous avez dans la ville des amis qui en veulent à M. François; moi, je vas vous parler sans savoir, vous n'aurez peut-être pas toujours la langue dans votre poche; qu'il arrive malheur ensuite, je m'en voudrais toute ma vie. Voyons, vous pouvez me donner une petite caution, ouvrez un peu votre sac, que je voie si c'est de la farine ou du charbon. 1850 Benglole e zu Buiged son the

- Entêté, va ! si tu n'avais à moitié raison, je ne calerais pas. Enfin, voici : nos deux prêtres, M. le curé et Mi l'abbé Malou, seront pris, si on ne peut pas les faire sortir de la ville à temps...

Bon, ca suffit, gardez le reste pour vous, j'ai idée que vous ne me trompez pas. Eh ben, je ne saurais vous dire au juste ce que vous me demandez, mais vous sayez où est le bois des Balières ?

donner son appui au gouvernement de Vienne, si celui-ci concède l'intégrité de la couronne de Saint-Etienne et la nomination d'un ministère hongrois responsable.

Plusieurs gouvernements allemands ont envoyé à Berlin et à Vienne leurs réponses à la notification des plaintes adressées par la Prusse et l'Autriche au Sénat de Francfort. La plupart des gouvernements expriment le désir que cette affaire soit réglée par la Diète fédérale.

Le *Nord* annonce l'adhésion donnée par la Russie au projet de conférence sanitaire internationale à Constantinople.

La crise ministérielle se prolonge en Grèce. M. Bulgaris, chargé de former un nouveau cabinet, a mis pour condition de son acceptation l'éloignement du comte Spouneck. Le roi ayant refusé d'accéder à cette exigence, en disant que le comte n'avait aucune position officielle, M. Bulgaris a décliné la mission qu'il avait reçue.

Une dépêche de Tunis, du 31 octobre, annonce que le gouvernement a proclamé une amnistie générale pour les individus compromis dans le mouvement de l'année dernière.

Le khasnadar a proposé au bey d'autres mesures de clémence et de progrès.

Le congrès des Fenians d'Amérique a adopté, le 20, des mesures secrètes de la plus haute importance. Les délégués seuls ont personnellement souscrit pour deux millions et demi de francs; et des sommes énormes ont été promises.

Un grand nombre d'officiers fédéraux assistaient au Congrès : on y a présenté le général Sweeny; et le colonel Murphy a offert les services de vingt colonels et d'une foule d'officiers et de soldats de l'ancienne armée fédérale.

D'après les dernières dépêches de New-York, M. Seward a prononcé un discours dans lequel il a dit que le président conduirait les relations extérieures de l'Union et ses réclamations contre les Etats étrangers de manière à sauvegarder la dignité et l'honneur national.

Il est temps, a-t-il ajouté, que les Etats-Unis reprennent, vis-à-vis de la politique extérieure des autres pays, principalement sur le continent américain, leur influence que la guerre civile a amoindrie.

On redoute une insurrection de nègres dans le Sud

Les nouvelles de l'Amérique centrale sont toujours déplorables. Même situation au Pérou et au Chili. On pressent une prochaine déclaration de guerre de Nicaragua et de Honduras contre Salvador. La ville d'Uruguayua a été reprise par les Brésiliens qui ont fait 6,000 prisonniers, les Paraguayens s'étant rendus à discrétion. Le général paraguayen Estigarribia a été conduit à Rio-Janeiro.

Une dépêche adressée à Mexico par le maréchal commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique annonce que « Juarez aurait quitté le territoire mexicain, passant la frontière au Paso del Norte et se dirigeant sur Santa-Fé, »

Nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs quelques fragments d'une très remarquable lettre adressée par M. Sauve au Courrier du Dimanché et qui transporte la question algérienne sur son vrai terrain.

- « Si les Arabes n'ont pas cessé d'être nos ennemis, si, après trente-cinq ans de gloire, de sacrifices et de bienfaits, ils nous gardent cette haine sourde, mais profonde, implacable, que rien n'a pu encore apaiser, et dont notre générosité même semble fatalement surexciter le fanatisme; si, comme vous le constatez avec beaucoup de raison, ils ont répondu, en 1864, par l'insurrection et l'incendie au sénatus-consulte constitutif de leur droit de propriélé, et si maintenant il est plus que permis de craindre qu'ils n'aient répondu à toutes les marques de bonté reçues de l'Empereur dans son dernier voyage, en promenant l'incendie et la dévastation sur quatre-vingts lieues de côtes, jusqu'aux portes même d'Alger, et en détruisant, au même jour et presque à la même heure, plus de deux cent mille hectares de nos plus riches exploitations forestières, c'est surtout parce qu'ils sont musulmans et que nous sommes chrétiens!
- » Pour qui connaît l'Algérie et a tant soit peu vécu avec les Arabes, c'est là une vérité élémentaire, un fait de la plus palpable évidence, et dont il faut absolument tenir compte.
- » L'Arabe est essentiellement religieux; sa foi est ardente comme sa nature. Il nous hait donc, parce que le Coran, qui est à ses yeux un livre divin, lui fait un devoir de nous hair; il nous fait la guerre, parce que la guerre aux infidèles, et particulièrement aux gens d'Ecritures (les juifs et les chrétiens), est le plus droit chemin de ce paradis de délices charnelles dont le Prophète leur a tracé les plus séduisantes et les plus lubriques peintures.
- » Il est inutile de nous faire illusion à ce sujet; là est la vraie cause de ce malaise étrange contre lequel notre belle colonie se débat depuis si longtemps dans d'héroïques et stériles efforts.
- » Méconnaissant notre mission providentielle vis-à-vis de ce pauvre peuple, nous avons placé en tête de tous nos systèmes les plus admirablement combinés qu'il ne serait rien fait pour le retirer de l'erreur, pour tarir dans sa source la haine aveugle dont il nous poursuit. Plus que cela, nous avons pris son Coran

sous notre protection; nous payons des maîtres pour le lui enseigner, des imans et des muphtis pour lui en prêcher, plus ou moins ouvertement, sous des formules plus ou moins hypocrites, les doctrines funestes.

- » Nous lui accordons à grands frais des passages gratuits sur les paquebots de l'Etat, pour qu'il aille tous les ans raviver son fanatisme sur le tombeau du *Prophète*. Et nous nous étonnons des déceptions douloureuses, des solennels démentis que nous ménage si peu une expérience déjà beaucoup trop longue! Nous faisons appel à des réformes, à des expérimentations nouvelles, toutes aussi peu rassurantes que leurs devancières, parce qu'elles sont assises sur la même base et travaillées du même vice originel!... Eh bien! dût notre franchise paraître excessive, c'est là, selon nous, de la contradiction et de l'inconséquence.
- » On dirait vraiment, à nous voir, que le Coran est pour nous un livre fermé. Pourtant la haine la plus outrée, les excitations les plus violentes à la vengeance, au meurtre, à la guerre contre les infidèles, s'y produisent au grand jour, presque à chaque page, et ne peuvent manquer de fournir abondante matière au zèle du clergé musulman, comme dirait agréablement le Siècle. »

A l'appui de ses assertions, M. Sauve cite un grand nombre de textes du Coran qui prêchent énergiquement la haine des chrétiens, puis il ajoute :

« Voilà où nous en sommes avec nos Arabes; une infranchissable barrière les sépare de nous... la conscience! — Quoi que nous fassions pour eux, ils doivent nous garder une haîne implacable. — Appelons à notre aide, tant que nous le voudrons, les combinaisons les plus habiles de nos systèmes les mieux entendus; épuisons toutes les ressources de cette science du progrès qui entend se passer de Dieu, et à qui aucune leçon ne profite, nous pourrons amoindrir le mal, mais en face de nous se dressera toujours ce redoutable obstacle, contre lequel viendront infailliblement se briser nos plus légitimes espérances.

» Sans doute, il y aura des exceptions. Dans une foule de cas particuliers, le fanatisme musulman s'avouera vaincu par notre générosité chrétienne; mais la masse de nos Arabes n'oublieront jamais, avec leur vieille haine, les rigoureux devoirs de la conscience ou les délices de leur Eden. - Jamais, pour nous complaire, ils ne voudront se résigner tranquillement à s'en aller dans l'enfer des impies et des traîtres, entre des murs de seu (la Caverne, 28), dans l'ombre d'une fumée noire (l'Evènement, 43), et au milieu des flammes (le Miséricordieux, 44), recevant sur leurs têtes le tourment d'eau bouillante (la Fumée, 48.), couverts de tuniques de poix (Abraham, 51.) et chargés de chaînes de 70

coudées, se rassasier éternellement de pus [le Jour inévitable, 32, 36.), se remplir le ventre des fruits de l'arbre de Zakoum (l'Evènement, 52,53.), qui bouillonnent dans les entrailles comme du métal fondu (la Fumée, 45.) et boire de l'eau bouillante (les Rangs, 65.) avec l'avidité d'un chameau qui a soif (l'Evènement, 55.)... — Compter là-dessus, s'est prouver qu'on ne connaît pas les Arabes, c'est compter sur l'absurde et l'impossible!

• On se plaint de l'impuissance de l'administration militaire à prévenir les tristes résultats de ce fanatisme. Mais que peuvent dont nos soldats contre la foi religieuse de tout un peuple? — La force ne peut rien contre les idées, et les consciences ne se prennent pas d'assaut!

» Ne serait-il pas infiniment plus rationnel (en supposant la chose possible) d'attaquer le mal à sa source, et de chercher avec tous les égards de la charité la plus compatissante, à gagner les consciences elles-mêmes; d'y porter la lumière; d'y déposer en un mot, avec la foi de notre catholique France, le principe de cet amour chrétien, qui est appelé à faire de tous les peuples un même peuple de frères!

» A quelque point de vue qu'on se soit place pour étudier ces hautes questions, le résulta ne serait-il pas magnifique! — Voyez plubi le contraste des Arabes chrétiens du Liban et de leur traditionnel amour pour la France, avec le fanatisme et la haine sauvage des Druses! »

correspondance particulière de l'Écho Saumurois.

Paris, 2 novembre 1865.

Mon cher Directeur,

Les cas de choléra diminuent tous les joursa Paris, et en nombre et en gravité. Avant peu il n'en sera plus du tout question. De violentes rafales de pluie, fouettées par un vent d'ouest très-impétueux, ont assaini la ville et renouvelé l'atmosphère. Bientôt les peureux qui onf fui pour se dérober à la contagion pourront nous revenir.

Vous savez qu'une colonie parisienne, baptisée par la presse joyeuse du surnom de régiment du Royal-Taffeur, s'est refugiée à Versailles, et a fait doubler le prix des logements dans le chef-lieu de Seine-et-Oise.

On ne saurait se faire une idée de la terreur que le nom seul de choléra inspire à certaines personnes. Ainsi l'on me raconte qu'une noble châtelaine, nullement contagioniste, vient de prendre, contre l'épidémie cholérique, des précautions dont elle n'a nul besoin, à cause de la distance où elle se trouve des lieux infectés et de l'air salubre qu'elle respire dans sa fraîche vallée. Sa terre, assez éloignée de Paris, est entourée d'un mur de clôture qu'on a érigé, pour rendre plus abondante et plus aisée la chasse aux lièvres et aux lapins.

- -Un peu! je viens d'y acheter deux cents bali-
- C'est ça, vous n'avez qu'à y aller tout droit, longer la coupe de cette année, entrer au moulin de Chevry, et demander à Pierre Belhomme de vous conduire à M. François. Pierre vous en demandera peut être plus long que moi encore, mais, monsieur Leguilleux, faut être juste, c'est-y à c'theure le temps de donner sa marchandise sans argent comptant?
- Apparemment non, car pour quatre paroles que tu viens de me dire, il m'en a coûté de courir toute la journée d'hier. Merci tout de même, et une autre fois tâche de pas être si défiant.
- Dame! défiant, défiant, grommela Loisel, pendant que Leguilleux s'éloignait dans la direction indiquée, y a déjà tant à se fier à ces gens de ville! Enfin, celui-là est de franc bois à mon idée; d'ailleurs ils vont voir là-bas si on peut tout lui dire. »

Lorsque Leguilleux arriva au moulin de Chevry Pierre Belhomme était absent pour plusieurs heures

« Alors je vais voir mes baliveaux », dit le char-

C'était un prétexte, il ne songeait qu'à son affaire, et se mangeait les poings d'impatience. En attendant, il s'enfonça dans le bois; ses yeux cherchaient des indices: « Si M. d'Assilly est caché dans le bois, pensait-il, d'autres y sont avec lui, peut-être trouverai-je quelque trace. » Après deux ou trois heures de recherches, n'ayant rien trouvé, il revint au moulin de Chevry. Précisément Belhomme, assis en travers sur son mulet, arrivait de son côté.

Mettant à profit l'expérience acquise, Leguilleux, loin de rechercher à obtenir une confidence gratuite, exposa brièvement au meunier l'objet de son voyage. Celui-ci, moins soupçonneux en apparence que Loisel, répondit sans hésiter que M. François était au hameau des Millerons.

- « Aux Millerons ! à trois pas de la grande route ! répéta Leguilleux stupéfait.
- Oui donc, reprit le meunier.
- Alors c'était bien la peine de me faire trimer si longtemps! Moi, je le croyais à cent pieds sous terre.
- Pourquoi ça ?
- Parce que j'ai eu beau demander partout : Où est M. François d'Assilly? l'avez-vous vu? en avez-

vous entendu parler? Rien, on ne me répondait seulement pas. Loisel tout le premier, lui que je connais depuis dix ans, il s'est fait prier comme le bon Dieu.

- Dame ! c'est pas étonnant : quand il court des chiens enragés on a peur de se faire mordre. Sinon que j'ai rencontré Loisel qui m'a dit un mot de vous, ma foi! j'aurais fait comme lui.
- Enfin, c'est votre méthode à vous autres, mais je ne vois pas à quoi elle sert, car aux Millerons on n'est guère bien caché.
- Ma fine, si! on est caché, là comme ailleurs. Quand personne n'aide les chercheux, ils n'ont qu'à travailler, le pays est grand... vous devez le savoir. »

Leguilleux n'avait pas le temps de discuter avec le meunier, il lui laissa le dernier mot, et courut aux Millerons.

François d'Assilly s'y trouvait effectivement. Sous ses ordres, un forgeron établi dans ce hameau adaptait de longues pointes de fer en guise de baïonnettes à des fusils de chasse de tous les calibres et de toutes les dimensions. Leguilleux s'approcha du jeune gentilhomme, et, sans autre préambule, lui remit le billet de Charlotte.

« Ah! » s'écria François en reconnaissant l'écri-

Puis il lut à plusieurs reprises.

- « Je ne comprends pas très-bien, dit-il au charpentier après avoir relu encore une fois, quels sont ces deux amis dont un incapable de marcher.
- M. le curé et M. l'abbé Malou, répondit Leguilleux.
- Dieu soit loué! nous étions si fort en peine de leur sort! Et ils sont chez M. de Méral?
- Oui, Monsieur.
- Alors je conçois maintenant, il faut une escorte, très-bien; un homme pour aider Flottard, très-bien. Mais une voiture, c'est là le difficile, elles ne sont plus à la Forêtrie. Le jour est bien avancé pour que nous puissions nous trouver en mesure dès cette nuit.
- De mon côté, reprit Leguilleux, je ne saurais, d'ici à ce soir, réunir des amis et me faire porter de garde avec eux.
- Eh bien, remettons l'affaire à demain. Quel est le moment le plus favorable pour passer devant le poste?
- De onze heures à minuit. Quand il y a de quoi égayer la compagnie, personne ne dort, on boit,

Ce mur, dont une ville du moyen-âge se serait montrée satisfaite, embrasse un grand espace. Aux portes qui y sont pratiquées, veillent, le fusil sur l'épaule, des paysans qui partagent les terreurs de leur dame. L'imprudent qui vient heurter à ces portes entend un bruit d'armes, et il peut se donner le plaisir de voir, par les trous de la serrure, les fusils se baisser, en mêthe temps qu'il reçoit la brusque invitation de passer au large.

Les lettres ne sont reçues dans l'antique manoir qu'après le bain de vinaigre qu'on leur fait subir, quand on les a saisies avec de longues pincettes. Près d'une porte s'élève un pavillon où les parents et les amis font quarantaine; et ce n'est qu'après des fumigations répétées plusieurs fois par jour, pendant plusieurs semaines, que le château les admet.

La musique du 34° régiment d'infanterie de ligne prussienne, ou des fusiliers de Poméranie, est arrivé à Paris. Ce sont les lions du jour. Dans le premier concert qu'ils ont donné au Cirque de l'Impératrice, ils ont fait admirer une exécution nette et claire, qui se distingue surtout par une merveilleuse entente des nuances. Hier, les artistes au casque de cuir bouilli, surmonté du traditionnel paratonnerre, ont fait musique à Saint-Cloud. C'est le Prince impérial qui, par lettre autographe, a fait savoir à M. Parlow que, bien que caporal dans le 1º grenadiers de la garde, il avait demandé et obtenu de son colonel, M. de Fonlanges de Couzan, une invitation au nom du régiment, pour la musique prussienne. Demain, les Allemands donnent un quatrième concert au profit des parents de ceux qui ont été victimes du choléra. Après-demain, la Société allemande de bienfaisance bénéficiera de la recette que ne peuvent manquer de faire ces

On parle d'un banquet offert par les musiciens de la garde impériale aux musiciens prussiens, et on assure que les musiques de la garde de Paris et de la gendarmerie impériale se rendront à Berlin, prochainement, pour s'y faire entendre à leur tour.

Voici des détails sur l'épouvantable catastrophe qui a eu lieu le 22 octobre à Annonay : Nous pouvons aujourd'hui envisager avec plus de calme toute l'étendue du désastre qui vient de fondre sur nous.

La tempête qui s'est déchaînée sur toute la vallée du Rhône, est tombée sur Annouay vers cinq heures du soir; à deux heures du matin, la pluie n'avait pas encore cessé. Au milieu du fracas continuel du tonnerre, les trombes se succédaient avec une effrayante rapidité. La partie basse de la ville offrit bientôt le spectacle d'un chaos difficile à décrire.

Le torrent se précipitait dans toutes les rues avec une telle impétuosité, que tout cédait à sa fureur : les boutiques en plein vent, les

on chante, il suffit d'avoir un homme sûr en fac-

- Soit, à onze du soir, demain. »

Les choses ainsi convenues, Leguilleux reprit la route de Craon, où son premier soin fut de rendre compte à mademoiselle de Méral.

Charlotte poussa un profond soupir. Combien d'heures devaient s'écouler jusqu'à ce que le projet de délivrance pût être exécuté!

(La suite au prochain numéro.)

Il est question d'organiser une grande loterie de bienfaisance pour venir en aide aux victimes du choléra. Les souscriptions locales ouvertes à Toulon, à Marseille, n'ont donné que des résultats assez médiocres, la seconde ne s'étaient pas même élevée à 160,000 fr. La loterie dont on parle, très-vaguement du reste, serait au capital de 4 millions, dont 2 millions et demi consacrés en secours, 1 million de lots divers, et un demi-million de frais. On ajoute que l'opération serait confiée à une compagnie financière. On croit peu à la réalisation de ce dessein, quelque louable qu'en soit la pensée.

voitures, furent renversées, entraînées; un charriot portant 2,000 quintaux de fer fut enlevé et transporté on ne sait où.

Les quartiers de rochers arrachés aux flancs des ravins, roulaient avec la terre et la vase : une partie des rues, dépavées et ravinées profondément, laissaient une grande quantité de maisons suspendues sur l'abîme.

Ailleurs, cette masse de pierres et de débris s'accumulait jusqu'à la hauteur du premier étage; c'est par là qu'on put pénétrer dans les habitations. Enfin, pour ajouter à l'horreur du désastre, les tuyaux de conduite pour le gaz, déchaussés et rompus, plongèrent la ville dans une nuit profonde. On a retrouvé deux cadavres en déblayant les rues; Dieu veuille qu'on n'ait pas d'autres victimes à arracher aux décombres!

Cette masse prodigieuse d'eau venaît en partie de la vallée de la Deûme, gorge étroite où sont étagées de nombreuses usines. Les papeteries de Vidalon et celles de Groberty eurent donc à supporter les premiers coups de la tempête. Dans les usines de Vidalon, la rapidité de l'invasion des eaux fut telle que plusieurs ouvriers n'eurent que le temps de s'enfuir. Les propriétaires de ces fabriques furent assez heureux pour en sauver neuf, qu'on fut obligé de faire sortir par les toits.

On peut se faire une idée des proportions de la trombe en cet endroit, par les quelques détails suivants. Une pile de cylindre en pierre pesant 7,500 kilogrammes fut enlevée et disparut, ainsi que son rouleau de 1,500 kilogrammes, sans qu'on ait pu en trouver encore les traces. L'eau s'éleva à peu près de huit mètres au-dessus de l'étiage, environ deux mètres plus haut que le niveau des grandes inondations de 1840. Le pluviomètre qui marque, à Annonay, une moyenne annuelle de 0^m78, s'éleva, pendant la durée de la tempête, de 29 centimètres.

Le flot descendit et gagna les immenses bâtiments où sont logés les ouvriers. Les habitants du rez-de-chaussée n'eurent que le temps de fuir; inutile de dire qu'ils ne purent sauver que leur personne.

Dans un bâtiment voisin, les ouvriers n'ont dû leur salut qu'à leurs compagnons des étages supérieurs, qui enlevèrent le plancher, y pratiquèrent des ouvertures, et faisant des cordes de sauvetage avec des draps noués ensemble, ont réussi à les enlever les uns après les autres.

Le lendemain matin, lorsque les eaux eurent baissé, ont trouva les machines ensablées, les magasins des charpentiers emportés avec tous les matériaux qu'ils contenaient. Dans une grande galerie de 250 mètres de long, où se trouvaient les presses, les laminoirs, les ateliers de pliage, l'eau était montée jusqu'à une hauteur de 1^m 50. Cette galerie renfermait environ 100,000 kil. de papier en œuvre. Toute cette immense provision est perdue.

Quant aux magasins des papiers en rames, ils n'ont heureusement subi aucune avarie, ce qui permettra de continuer le mouvement industriel.

Malgré tous ces désastres, la population ouvrière de Vidalon et d'Annonay ne manquera ni de travail ni de pain. Les traditions conservées parmi les manufacturiers de l'Ardèche ne leur permettent pas d'oublier qu'ils sont plutôt les chefs de famille que les maîtres de leurs ouvriers, Grâce à leur activité, à leur nombreux personnel, à leurs puissantes ressources, on s'apercevra à peine que la désolation a régné pendant toute une nuit dans la vallée de Vidalon

Nous ne saurions donner le détail de tous les éboulements partiels et les dégâts que chacun d'eux a causés; nous ne comptons pas les maisons détériorées ou complètement renversées, les murs abattus, les mobiliers détruits, tant à Annonay qu'aux environs.

La tempête du 22 octobre 1865 sera une triste page dans les souvenirs du Vivarais.

Pour les articles non signés : P. Godet.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le Moniteur du trente octobre : S. Exc. le ministre de l'intérieur s'est rendu aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital Beauion

En exécution des ordres de l'Empereur, M. le minirtre a annoncé que Sa Majesté avait été vivement touchée, lors de la visite qu'Elle a daigné faire personnellement dans les hôpiteaux, du zêle infatigable avec lequel les internes altachés au service des cholériques avaient rempli leur mission. Son excellence a ajouté que l'Empereur, voulant récompenser le corps entier dans la personne de deux de ses membres qui se sont particulièrement signalés, avait daigné nommer chevaliers de la Légion-d'Honneur M. Legros, interne à l'Hôtel-Dieu, et M. Lelion, interne à l'hôpital Beaujon.

Conformément aux intentions de Sa Majesté, M. le ministre de l'intérieur a remis la croix à MM. Legros et Lelion dans la salle des cholériques, c'est-à-dire dans le lieu même qui a été témoin de leur courageux dévouement.

M. le ministre de l'intérieur était accompagné de M. le sénateur préfet de la Seine et de M. le préfet de police.

 L'Empereur travaille souvent avec M. le maréchal Randon.

On pense qu'il s'agit des réformes à introduire dans le système gonvernemental de l'Algérie et aussi des mesures d'économie que l'on se propose d'appliquer à l'armée.

- La grande affaire du moment dans les divers ministères, c'est le prochain budget. Chacun d'eux s'occupe de réunir les matériaux qui doivent concourir à la formation de ce travail qui serait fort avancé, dit-on.
- Mgr Darboy, archevêque de Paris, est gravement malade.
- Il est tombé beauconp de neige dans les Alpes-Inférieures, et l'hiver se montre déjà dans quelques parties de l'Italie.
- On a beaucoup parle, dans le monde administratif, d'un conflit qui s'était élevé entre M. le ministre de l'instruction publique et M. le général commandant la place de Paris. M. Victor Duruy, dit l'Epoque, voulait établir une bibliothèque dans le poste du ministère de l'instruction publique, pour l'usage particulier des soldats qui s'y succèdent toutes les vingtquatre heures. La chronique ajoutait que M. le général Soumain, consulté sur ce point, car le commandant de la place règne en maître dans les postes militaires, - aurait répondu que « les soldats de garde avaient assez de leur service pour s'occuper, et que d'ailleurs la lecture de bons livres pouvait donner aux soldats l'idée d'en lire de mauvais; qu'en conséquence, il s'opposait à l'établissement de ladite bibliothèque. » Il faut croire, dit la Gazette de France, que la chronique se trompait, puisque le Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique annonce qu'une petite bibliothèque sera mise à la disposition des soldats de garde. Cependant, la rédaction même de cette note fait supposer que la bibliothèque ne sera pas placée dans le poste, mais que les livres qu'elle contient seront prêtés aux militaires sur leur demande. Ainsi se concilieraient les exigences de la discipline et les goûts de propagande littéraire du ministre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La rentrée du Tribunal a eu lieu ce matin. La messe du St-Esprit a été célébrée suivant l'usage à l'église St-Pierre.

Dans la visite de l'armement des troupes qui a eu lieu cette année, 173 corps se sont fait remarquer par les soins qu'ils ont apportés à l'entretien et à la conservation de leur armement.

Parmi ces corps de troupes nous remarquons les suivants :

Cavaliers de remonte: 6° compagnie (portion principale et détachement de Saumur).

Infirmiers militaires: 2° section (portion principale et détachement de Saumur).

Gendarmerie: 6° légion, compagnie de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire. Dépôt de recrutement de Maine-et-Loire.

Mgr l'archevêque de Tours vient de publier un mandement pour ordonner une quête générale dans son diocèse, le dimanche 12 novembre, aux messes et aux vêpres, à l'occasion de la fête de Saint-Martin.

VILLE DE SAUMUR.

Recrutement. — Classe de 1865. — Formation des tableaux de recensement.

Le Maire de la ville de Saumur, Député au Corps-Législatif, Commandeur de la Légiond'Honneur,

Rappelle à ses administrés que l'article 8 de la loi du 21 mars 1832 prescrit aux jeunes gens susceptibles d'être portés sur les tableaux de recensement, à leurs parents ou tuteurs, de faire la déclaration nécessaire pour l'inscription sur ces tableaux. En conséquence, les jeunes gens omis seront reportés à la classe suivante, ce qui retardera leur libération.

Les jeunes gens seront, d'après la notoriété publique, considérés comme ayant l'âge requis et tenus de suivre la chance du numéro qui leur échoira au tirage, à moins qu'ils ne produisent avant ce tirage un extrait de naissance régulier, ou, à défaut, un document authentique.

Les jeunes gens omis sur les tableaux de recensement, par suite de fraude ou de manœuvres frauduleuses, seront déférés aux tribunaux; ils pourront être punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et en cas de condamnation, ils seront, après l'expiration de la peine, inscrits en tête de la liste du tirage, où les premiers numéros leur seront attribués de droit.

Les jeunes gens qui désireraint passer la visite du conseil de révision dans un autre département que celui où ils tireront au sort, doivent en faire la demande au fonctionnaire chargé de présider aux opérations de ce tirage.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 2 novembre 1865.

Le Maire, LOUVET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. Godet.

Dernières Nouvelles.

Il circule en Italie des bruits tellement étranges, que nous ne les mentionnerions même pas s'ils n'étaient un indice de la situation des esprits. Plusieurs correspondants parlent de projets d'abdication de Victor-Emmanuel, de concordat avec le Pape, de quasi-arrangement avec l'Autriche, de négociations auprès de la gauche parlementaire, de dissolution possible de la chambre, d'un mouvement de Garibaldi, etc.

Dans la confusion qui a suivi le résultat inattendu des élections, on prévoit des difficultés, des crises, des évènements de tous genres. C'est de cette inquiète préoccupation que sont nés ces bruits, dont quelques-uns d'ailleurs, comme celui de l'abdication de Victor-Emmanuel, sont déjà anciens.

Le congrès des Fenians aux États-Unis a organisé, sur le plan de la république américaine, un gouvernement ayant son siège à New-York, un président, un conseil des ministres, un Sénat et une Chambre des députés, Le colonel John Machoney a été élu président. On écrit de Toronto au Herald que les Fenians sont résolus à envahir le Canada.

Pour les dernières nouvelles : P. Goder.

P. GODET, propriétaire-gérant.

VIENSIDIERIE

A L'AMIABLE,

1º UNE MAISON, située à Saumur, rues da Portail-Louis et de la Petite-Douve, occupée par M. Malecot, serrurier, et autres;

2° TROIS MAISONS, situées à Saumur, rue Duncan;

3° Et TROIS CAVES, situées à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu.

S'adresser à M° CLOUARD, notaire.

Etude de M° CLOUARD, notaire à Saumur.

WIND IN HOUSE DE

A L'AMIABLE,

1º UNE MAISON, à Saumur, rue de la Grise, occupée par M. Charier et précédemment par M. Auriau, cour, remise, écurie, pompe;

2º UNE MAISON, même rue, occupée par Mme Houtapel;

3° UNE MAISON, à Saumur, en face de la Gare des voyageurs, avec beau jardin, pièce d'eau, bassin, pompe, écurie, remise et très-belles caves voûtées

4° UN JARDIN ET UN PAVILLON, à Saumur, levée de Notre-Dame, occupés par M. Rolland père.

Les maisons sont neuves et en très bon état.

Toutes facilités seront données pour les paiements.

S'adresser, pour visiter les immeubles et pour traiter, à M' CLOUARD notaire.

Etude de M° CLOUARD, notaire à Saumur.

A VIEIN ME ME

MANY XUS A L'AMIABLE, S. 2020910

Security of the second

UNE PETITE PROPRIÉTÉ, située commune de Bagneux, comprenant, au Pont-Fonchard : chambre, cave, grenier, hangar, citerne. pompe et 11 ares de jardin; - au canton de Bournan: 16 ares 50 centiares de vigne; - au Vau-Langlais: 16 ares 50 centiares de vigne.

S'adresser audit Me CLOUARD.

Etude de M° CLOUARD notaire, à Saumur.

UN JARDIN, avec pavillon, bien planté, entouré de murs , rue Bassedu-Thouet, commune de Bagneux; contenant 7 ares; jouissance de suite; facilités de paiement. S'adresser audit M° CLOUARD. (477)

Etude de M° CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON, située à Saumur, rue Basse-St-Pierre, occupée par le pensionnat Cavellier.

S'adresser audit Me CLOUARD. (478)

Etude de M. LEROUX, notaire à Saumur.

à l'amiable et par lots.

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Située dans l'île d'Offard, près le Marronnier, ville de Saumur, composée de maison comprenant 2 chambres basse et haute, d'un pavillon et d'un jardin, d'une contenance de 80 ares environ, parfaitement affruité, joignant la Loire et MM. Fouque, et

S'adresser à M. Bretonneau, paire de Vernoux en Gâtines, qui se era à l'hôtel du Grand-Turc, sur Ports, le samedi 4 novembre ir behand et les deux jours suivants.

Etude de Me LE BLAYE, notaire à Saumur.

PLUSIEURS SOMMES A DONNER A RENTE VIAGERE.

HOSPICES DE SAUMUR.

ADJUDICATION

DE FOURNITURES

D'OBJETS DE CONSOMMATION

A faire auxdits Hospices, pendant l'année 1866.

Le vendredi 8 décembre 1865, à neuf heures du matin, il sera procédé, en présence de la Commission administrative des Hospices de Saumur, au siège de l'administration, à l'Hôtel - Dieu, à l'adjudication des fournitures à faire auxdits Hospices, depuis le 1^{er} janvier 1866 jusqu'au 31 décembre de la même année, des objets suivants :

1 SECTION. Beurre, œufs;

2^{me} id. Sel, sucre, savon, riz, huile d'olives, huile de noix, fromage de Gruyère, vermicelle, café, chocolat, poivre, amidon fin et surfin , farine de graine de lin , pruneaux du pays en bouchon;

Huile de colza, chanid. delles, bougies; Cotrets, charbon de

bois; Charbon de terre, de la provenance de Merthyr (Angleterre).

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat des Hospices, jusqu'à l'heure incluse qui doit en précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoirs dont la procuration notariée sera jointe à l'enveloppe.

Les soumissions seront timbrées; elles porteront cette suscription Soumission pour la fourniture à faire aux Hospices de Saumur, des articles compris dans la section no motor Elles exprimeront un rabais en centimes, sans fraction de centime.

On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes notoirement solvables et qui exercent personnellement le genre de commerce auquel se rapportent les adju-

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat-Economat des Hospices, à l'Hôtel-Dieu, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours, de midi à cinq heures, les fêtes et dimanches exceptés. (511)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

IAT DE DENREES.

Le samedi 14 novembre 1865, il sera procédé, à trois heures du soir, à la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de 600 quintaux de ble, et 700 quintaux paille de ratelier, le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, nº 3), où le public sera admis à en prendre connaissance.

Nota: Les denrées seront livrées (494) entre deux fers.

WIENVIDIRIE DEUX BONS CHEVAUX

S'adresser au bureau du journal.

Présentement,

AND DESCRIPTIONS

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Temple, nº 8. S'adresser à M. Binsse, huissier. qui occupe ladite maison.

O WISTONES

BELLE ET FORTE JUMENT PERCHERONNE

Propre au labour, au camionnage et à faire une poulinière.

S'adresser à M. Allain, à Chouzésur-Loire, gron st. l

CERBRE UN MAGASIN

DE ROUENNERIE ET DE DRAPERIE

En détail, Roman et

Sur les Ponts, rue Royale, nº 49, chez Lasnier.

A CEDER DE SUITE. UNE AUBERGE

Parfaitement achalandée et située dans une position centrale.

Long bail et loyer peu élevé. S'adresser au bureau du journal.

HIGH TIPE ME

UNE MAISON.

Située rue du Temple, nº 17, occupée par M. Du Baut, comprenant : Au rez-de-chaussée, salon, salle à manger, office, cuisine;

Au 1º étage, 2 chambres à coucher avec cabinets; Au 2°, 2 autres chambres; grenier

sur le tout. Servitudes, cour et cave. si si sb so

S'adresser à M^{me} Morisseau, Grande-Rue, N° 19.

AND MICHELINES. Presentement , Marine

UNE PORTION DE MAISON, PREMIER et SECOND ÉTAGE?

Rue d'Orléans. nº 69.

S'adresser à Mme Seonner, rue de la Fidelité.

MAA JELOD GJJEDIES 19 Présentement .

Une MAISON, située à Saumur, carrefour Cendrière, nº 6, composée de ; au rez-de-chaussée, sur la rue un magasin, derrière une cuisine; petite cour avec latrines; au 1er étage, deux chambres, dont une sur la rue; au 2º étage, une chambre et un grenier; cave et caveau sous le magasin.

S'adresser à M. Beaurepaire, avoué à Saumur, rue Cendrière nº 8.

UNE JEUNE FEMME de 24 ans, de bonne famille, s'offre pour élever au sein un poupon dans une maison particu-

S'adresser au bureau du journal.

had slow DESCOTIS and SHOWN

Rue de l'Ancienne-Gare, maison de M. Lêger.

CONFECTION D'ADRESSES A LA MAIN, pour la France et l'étranger pliage et mise sous bande des prospectus. - A PRIX MODERES.

ARTHUS CODE

DES

USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. Quais, avocat à

En vente à Saumur, au bureau du Journal.

Par G. D'ESPINAY,

Juge ac tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Memoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés

jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties. LIVRE I°. — Origines féodales. — Etablissement de la féodalité; -Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; -Vasselage militaire; Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.

LIVRE II.— Domination du régime féodal.— Etat politique de la France sous la féodalité;— Fiefs;— Censives;— Mainmortes;— Mariage féodal;— Bail féodal;— Gardes noble et roturière;— Successions, etc. LIVRE III. - Réaction des legistes contre le régime féodal. -- Etablissement de la monarchie absolue; - Restrictions apportées aux droils seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit

ng language 2 molt un volume in-8°. - Prix: 5 francs, 1980 and 1980

moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

En vente à Saumur, chez MM. Paur GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GAULTIER, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

Horbite ion 15 1 nis solvants. Une pile de ant 7,500 kilogrammes

all the son roule granames, sons du'on ail ou eminioup nu Insuaso ebumasilA

Membre de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, ele suivi buaq heffe Acapatel au'b situ

GHATEAU D'ANGEI

Poëme couronné par la Société impériale d'Agriculture d'Angers ET DE PLUSIEURS AUTRES POESIES INÉDITES

.angorag mai ann Du même auteur,

nisiov inspaided au Un volume in-8°, sur beau papier vélin,

A SAUMUR, au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

	BENTES ET ACTIONS	BOU	BOURSE DU 3 NOVEMBRE.										
	se lend trasymoù uk in , lor sek , ont trouva les maa			Hausse.		Baisse.		Dernier cours.		Hausse.			
1000	gastits are cital pelulors	3				1	Japal.	CARL			OTA		
191	3 pour cent 1862	68	17	D.P.	17	12	1)	68	A CASA	100))	D	17
	4 1/2 pour cent 1852	96	5.0	D	. 1)) D	40	96	25	D))	oi.	25
	Obligations du Trésor	458	75	n)))	1	No.	ė.	75	9	All and the second		1
	Banque de France	3660	D	000	D	5	D	3660	b) D	2)	313
	Crédit Foncier (estamp.)	1327	50	7	50	D	.))	1330	D	2	50))	. 0
	Crédit Foncier colonial	610))	D	1)	10	D	610	3)))))	b	D
	Crédit Agricole	640	0	0	D	2	50	640	(0)	D	10	D	1 00
	Crédit industriel	700	,))))	D	5	, ,))	1 700	1.0	0	D))	N
	Grédit Mobilier	878	75	8	75	1)	1)	872	50	0))	6	25
	Compteir d'esc. de Paris	990))	10	9/10	5))	990	В	- 10	b	20	1)
	Orléans (estampillé)	820	,))	3	75) »		821	25	1	25		n
	Orléans, nouveau	»))))	10	1)	1)	D	3)))	10	B	Y
	Nord (actions anciennes)	1095))	3	75	1))))	1092	50	.))	. 10	2	50
	Est.	532	50	2	50	n))	531	25	D	D	1	25
	Paris-Lyon-Méditerranée.	848	75	8	75	D	D	846	25	D))	2	50
	Lyon nouveau	0))))))	1 0))	l e n		D))	D
	Midi	561	25	1	25	0	0	561	25	D	n	D	1)
	Ouest	532	50	2	50	10	19.0	528	75	1)	3)	3	75
100	Cie Parisienne du Gaz	1695))	5	1)	D		1695))	.))	(11 D-))))
100	Canal de Suez	425))))	1)	b	10	422	50	1)	D	9	50
	Transatlantiques	537	50)n))	0))	535	n	3)		9	50
	Emprunt italien 5 0/0	65	(30,0)	n	13	n.	25	64	95	. 0	20	n	05
d	Autrichiens Land John 190 3	398	3)	D	1)	1	25	407	50	8	75	1)	1)
	Sud-Autrich Lombards	426	25	n	n	1	25	425))	1))		1	25
	Victor-Emmanuel	220))	n))	2	50	11/220	D	10	1 56	l av	iale
4	Romains	175))	1	25	10	D	174))	10		1	D
1	Crédit Mobilier Espagnol.	492	50	8	0	b	n	485	5 Co. 125 C. L.	1 1	1)	7	50
1	Saragosse	258	75	1))	B	1	25	255	n	0	n	3	75
-	Séville-Xérès-Séville	49))))	Ð	2	b	47))	D	n	9	0
1	Nord-Espagne	200	1)	5	1)))	0	192	50	10	"	7	50
-	Compagnie immobiliére.	540	100	1	10	13	"	535	00	"	3870	5	90
8	Combague unmonuere 1	0.00	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	. "	"		" 1	1 000	"	3)	n	0	D

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

			JUL 1			337		44.10	NOW		1.6317
Nord. diameter Since Co.	309	75	100	D)) ,	20-11	309	75	10	1)	1 0
Orléans	304	1)	D	0))	D	304	25	. 1)	25) b
Orléans	303	25	1 30	0))	n	303	50	D	25	D
Ouest	302	5 3)	D	75	D	0	302	0	30))	Disto
Midiani. apticia amon	302	1)	D 1	75		D	301	75))	.))	
Est	304	25	100	50))	D	304	50	0	25))
		Ser. Pall Co.		297	Section 1	Service I			324.65	12 11 12	1000

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour la légalisation de la signature cu-contre. En mairie de Saumur, le tomes apon sequest el agroc ses insta?

Timper sousing the confidence with the Certific par l'imprimeur soussigne des listes not apet les la Court de l

ganoiere. On croit pen à la réalisation de ce ksiein, quelque louable qu'en soit la pensée.